

LE SAVIEZ-VOUS ?

PMO  
INFO

Prélèvements Multi Organes  
03 21 99 31 68  
coordination\_prelevorgane@ch-boulogne.fr

# Prélèvement d'organes : un acte chirurgical réalisé dans les règles de l'art

*Le défunt est traité avec respect.  
Après le don, le corps est rendu  
à la famille qui procède aux opérations  
funéraires de son choix*

FLASH N°5